REF

Formations & e-learning en réflexologies combinées

LIVRET D'ACCUEIL
REFLEXOTHERAPIE PALMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour et bienvenus !

Je vous remercie de nous avoir fait confiance pour vous accompagner dans votre projet professionnel.

Afin de faciliter votre parcours pédagogique et personnel, vous trouverez dans ce livret d'accueil des informations et des conseils

Nous vous invitons à le lire dans sa globalité.

En cas de questions complémentaires, nos services restent à votre disposition.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

r

LE CENTRE DE FORMATION

Votre centre de formation se nomme REF FORMATON. REF signifie Réflexothérapies, Études & Formations.
Créé en 2005, il a d'abord accueilli les formations en Réflexothérapies plantaire & palmaire. Puis, à partir de 2007, la Réflexothérapie faciale et en 2008, la Réflexothérapie auriculaire.
La Méthode « Réflexothérapies Combinées © » a été co-déposée le 25 janvier 2010 par Christine Bretin. Fidèle à sa pratique, Christine BRETIN ne cesse depuis de la développer et de la faire progresser.
En 2017, le centre s'est ouvert à la formation digitale afin de permettre aux personnes formées ou en cours de formation de profiter de l'apport théorique même lorsqu'ils ne sont pas en présentiel au centre de formation. L'école a alors changé de structure juridique pour devenir SAS REF FORMATION.

Le centre est un regroupement de professionnels évoluants dans les INM (interventions non médicamenteuse) dont une grande partie sont des Réflexologues.
Nous utilisons quotidiennement les techniques de réflexothérapies dans notre travail, ce qui nous a permis de déterminer les domaines d'action dans lesquelles elles sont efficaces (qu'elles soient utilisées seules ou combinées), leurs limites et ainsi, affiner leur place dans la relation d'aide.

Notre métier est l'accompagnement, la gestion du stress et la prévention. Nous intervenons en centre public (hôpital, centre de douleur, université) et privé (clinique, cabinet libéral, centre de bien-être) dans les INM ou en soins de support.

Installé initialement à Toulouse. Aujourd'hui, nous enseignons à Lyon, Paris et Toulouse.

DIRECTRICE & RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine BRETIN
Responsable pédagogique de l'ensemble des formations proposées au sein de REF FORMATION
Créatrice et Responsable pédagogique de l'enseignement en Réflexothérapies Combinées
cbretin@ref-formations.fr
06 06 65 64 31

ADMINISTRATIF

Nous contacter
- Par téléphone : 0603342994
- Par email : contact@ref-formations.fr
- Site internet : www.ref-formations.fr
- Facebook : @ref.formations.jaime

Adresse de correspondance
REF FORMATION
8 avenue de Lezignan
11200 FERRALS LES CORBIERES

Numéro de déclaration d'existence et numéro Siret
- Enregistré sous le n°76110163911 (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état)
- Numéro de SIRET : 831 330 055 00011

LES LIEUX DE FORMATION

- REF LYON - 49 rue Mercière 69002 LYON
- REF PARIS – 2 place de l'Europe 94220 CHARENTON-LE-PONT
- REF TOULOUSE - 11 avenue de la Garonette 31000 TOULOUSE

LES LIEUX DE FORMATION

REF LYON

GLEM (Groupement Lyonnais d'Études Médicales)
49, rue Mercière
69002 LYON
06 06 65 64 31
contact@ref-formations.fr

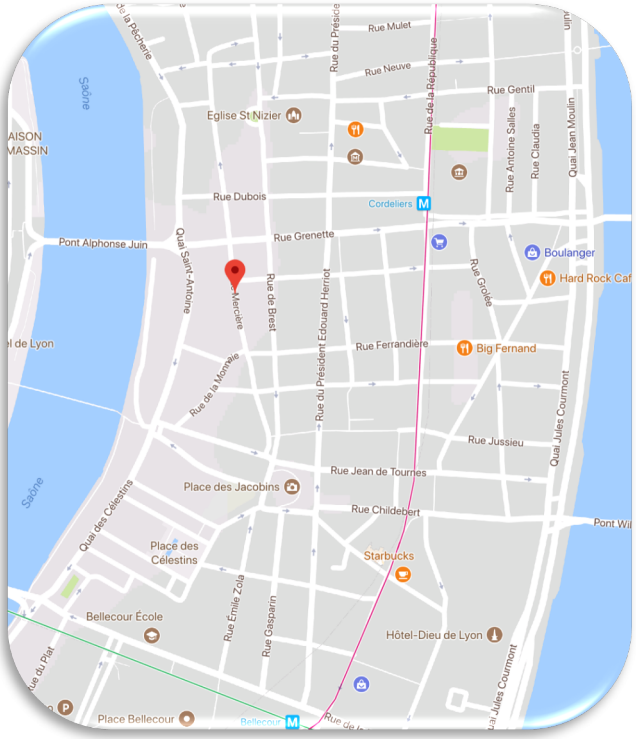

S'Y RENDRE…

Parking :
> Saint-Antoine 5 min à pieds
> Célestins 10 min à pieds

Métro :
> Arrêt Cordeliers (Ligne A) 5 min à pieds
> Arrêt Bellecour (Ligne D) 10 min à pieds

Bus :
> Arrêt Jacobins (S1) 5 min à pieds
> Arrêt Tupin (S1 et 27) 5 min à pieds
> Arrêt Cordeliers (C3, C5, C13, C14 et n°9) 5 min à pieds
> Arrêt Passerelle Palais Justice (31 et 40) 10 min à pieds

Depuis la gare SNCF Part-Dieu – Arrêt : Cordeliers 30 min bus + marche
> Bus C3 – Depuis Part-Dieu Jules Favre – Direction Gare Saint Paul
> Bus C13 – Depuis Gare Part-Dieu Vivier Merle – Direction Montessuy Gutemberg

Depuis la gare Perrache – Arrêt : Cordeliers 20 min bus + marche
> Métro A – Depuis Perrache – Direction Vaulx-en-Velin La Soie (par Bellecour)

UNE FOIS SUR PLACE…

La salle de de formation se trouve au 1er étage – Interphone : GLEM.
Porte de droite sur le palier.

LES LIEUX DE FORMATION

REF PARIS

IBIS PARIS PORTE DE BERCY
2 place de l'Europe
94220 CHARENTON LE PONT
06 06 65 64 31
contact@ref-formations.fr

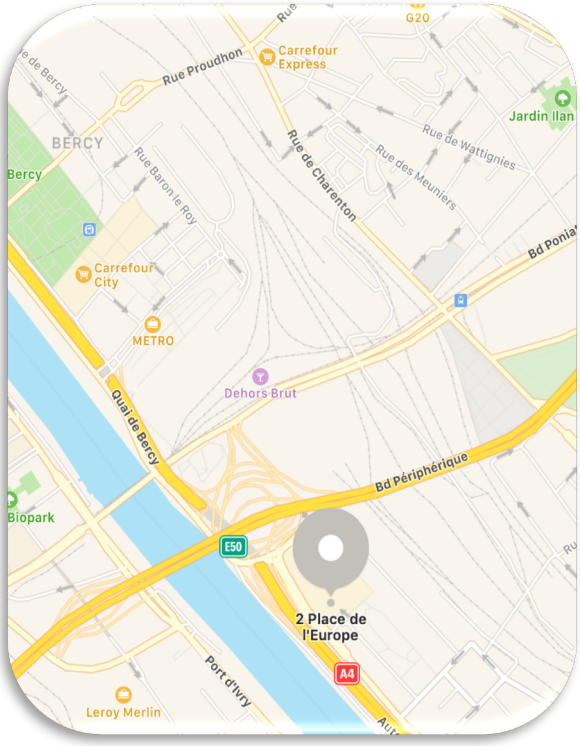

S'Y RENDRE…

Parking - gratuit :
> Hotel IBIS PARIS PORTE DE BERCY
Accès par la place de l'Europe 94220 CHARENTON-LE-PONT
> Parking de Carrefour BERCY2
Accès par le quai de Bercy

Métro – Ligne 8 Créteil / Balard
> Arrêt : Liberté 5 min à pieds

Bus – Lignes 24
> Arrêt : Centre commercial Charenton-Le-Pont 1 min à pieds

Tramway – Ligne 3a
> Arrêt : Baron le Roy 10 min à pieds

Depuis la Gare d'Austerlitz
> A pieds - 30 min
> Metro 14 - direction Olympiades 20 min

Depuis la Gare de Lyon
> Bus 24 - direction Ecole vétérinaire de maison-Alfort – Descendre à Centre commercial Charenton-Le-Pont - 20 minutes

UNE FOIS SUR PLACE…

Vous avez juste à vous présenter à l'accueil.

LES LIEUX DE FORMATION

REF TOULOUSE

RÉSID HOTEL
11 avenue de la Garonnette
31000 TOULOUSE
06 06 65 64 31
contact@ref-formations.fr

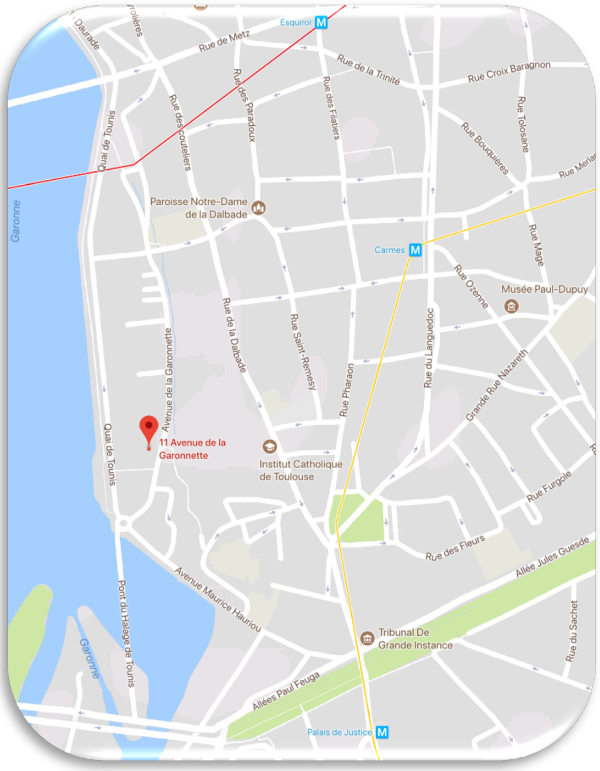

S'Y RENDRE…

Parking :
> Saint-Michel 5 min à pieds
> Carmes 10 min à pieds

Tramway :
> Arrêt Palais de Justice 10 min à pieds

Métro :
> Arrêt Palais de Justice (Ligne B) 10 min à pieds
> Arrêt Carmes (Ligne B) 10 min à pieds
> Arrêt Esquirol (Ligne A) 15 min à pieds

Bus :
> Arrêt Garonnette (38) 2 min à pieds
> Arrêt Palais de Justice (12 et 31) 10 min à pieds

Depuis la gare SNCF Matabiau – Arrêt Carmes (Ligne B) *10 min à pieds*
> Métro A – Depuis Matabiau – Direction Basso Cambo - Arrêt Esquirol 15 min à pieds
> Métro A – Depuis Matabiau – Direction Basso Cambo – Arrêt Jean-Jaures, puis Métro B – Direction Ramonville - Arrêt Carmes (Ligne B) 10 min à pieds

UNE FOIS SUR PLACE…

La porte qui donne sur la rue a un interphone – le code d'appel est écrit sur la porte
La salle de de formation se trouve au 1er niveau (utiliser l'escalier devant vous ou l'ascenseur sur votre gauche - niveau 0)
Devant l'accueil, prenez le couloir de gauche. La salle est dans ce couloir, 2ème porte à gauche (après la porte coupe-feu)

VOS FORMATEURS

CHRISTINE BRETIN

Réflexothérapeute – Expert & Formateur en Réflexothérapies Combinées

Intervenant en Réflexothérapies faciale (Dien Chan), en base de plantaire & palmaire et en Réflexothérapies combinées

Réflexothérapeute libérale

Créateur de la méthode de Réflexothérapies Combinées déposée à l'INPI en 2010

Formateur agréé en Réflexothérapie faciale/Dien Chan Base & Perfectionnement, depuis 2006, par Pr. Bui Quoc Chau- HCMC Vietnam.

Formée en Auriculothérapie (GLEM Lyon), en Dien Chan (par le Professeur Bui Quoc Chau au Vietnam), en Réflexothérapie plantaire et palmaire (ERT et IIR)

Formatrice en techniques de réflexothérapie au sein de REF Formations, D.U., clinique et de différents centres de formation en technique de bien-être.

Responsable de la commission formation de la Fédération Française des Réflexologues.

Membre de la commission évaluation réflexothérapies au sein du GETCOP & membre du GER.

ELISABETH BRETON

Réflexothérapeute

Intervenant en perfectionnement des Réflexothérapies plantaire et palmaire

Technique réflexes plantaire et palmaire - Contribution ostéopathique à la réflexologie – Méthode Elisabeth Breton

Elisabeth Breton, criminologue de formation universitaire, s'oriente depuis 2001 vers le domaine de la de la Prévention et de la Gestion du stress.

Elle s'initie en 2007 à l'ostéopathie – Techniques Réflexes (Institut R.O.R.I. Richard Osteopathic Research Institute).

Responsable de la commission évaluation réflexothérapies au sein du GETCOP.

Membre du Groupe de travail interdisciplinaire pour la Gestion non pharmacologique du stress, de la Chambre Nationale des Professions de la Santé Durable, de l'Association La Douleur et le Patient Douloureux, d'International Society for Complementary Medecine Research et d'international Council of Reflexologists.

Présidente de l'Association des Réflexologues certifiés RNCP (ARRNCP).

NOS VALEURS & NOS ENGAGEMENTS

REF Formations est enregistré sous le n°76110163911 (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état) auprès de la DIRECCTE d'Occitanie. Son siège est situé dans l'Aude à FERRALS LES CORBIERES.

NOS VALEURS

- Être présent au quotidien pour répondre à vos questions.
- Faire des bilans d'acquisition théorique et pratique en fin de parcours.
- Le respect de l'intimité et de la pudeur de chaque individu
- Garantir une veille du marché et une adaptation des programmes de formations en conséquence.
- Garantir des formateurs intègres, professionnels et en formation continue pour progresser dans leur enseignement.
- Suivre la déontologie et le programme minimum imposé par la Fédération Française des Réflexologues.
- Ëtre en lien avec le syndicat des Réflexologues et les groupes de recherche en réflexologie.
- Aucune référence à des dérives sectaires
- Appliquer une charte éthique et déontologique basée le respect du stagiaire.

NOTRE ENGAGEMENT

REF Formations s'engage à vous accompagner dans votre formation, votre installation, votre communication et à être toujours à vos côtés une fois installé.

Notre code de déontologie et notre règlement intérieur listent notre engagement et nos valeurs.

CODE DE DEONTOLOGIE METIER

Le présent code de déontologie définit l'engagement du praticien envers son client selon les valeurs et engagements de REF FORMATION.

Le Réflexothérapeute est un acteur des interventions non médicamenteuses qui œuvre pour le bien-être, la gestion du stress et la prévention de la personne.
Son travail repose sur l'écoute, la reformulation, la construction d'un protocole de travail adapté au besoin du client et sa réalisation en utilisant seules ou en combinaison les techniques réflexes faciale, auriculaire, plantaire et palmaire.

Le Réflexothérapeute en cours de formation s'engage :

- à exercer son métier avec respect, empathie, humanité et loyauté envers son client. De protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous leur responsabilité.
- à ne pas diagnostiquer, interférer ou modifier un diagnostic ou une prescription médicale
- à respecter la confidentialité absolue des informations collectées durant l'accompagnement individuel.
- à être intègre, respecter le champ d'action de son cadre de travail, à en respecter le limites et à oeuvrer pour ne jamais induire ou alimenter les projections, les comportements addictifs, ainsi que toutes errances de quelques natures qu'elles soient de la part du client.
- à lutter contre les dérives sectaires et religieuses.
- à compléter régulièrement ses compétences afin de répondre aux attentes du marché et aux évolutions du métier.
- à utiliser une communication claire, honnête qui œuvre dans un bénéfice commun à la profession.
- à respecter ses collègues de formation. A entretenir une relation de courtoisie et honnête.
- à respecter par la suite avec la même dynamique ses confrères et œuvrer à la promotion du métier de façon collective.
- à respecter le règlement intérieur.
- à n'émettre aucune critique à l'égard des autres structures de formation, ainsi que leur praticiens formés.
- à agir avec respect envers REF Formations et à venir échanger dès que nécessaire avec les responsables.

I. PREAMBULE

REF Formations est un organisme de formation professionnelle indépendant domicilié administrativement au 8, avenue de Lézignan - 11200 FERRALS-LES-CORBIERES. Le numéro de déclaration d'activité est en cours d'attribution.
Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par REF Formations dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

II.DISPOSITIONS GENERALES

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

III.HYGIENE ET DE SECURITE

Article 1 – Règles Générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.
Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.
Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

Article 2 – Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement, ainsi que de participer aux formations, en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 3 – Interdiction de fumer

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

Article 4 – Consignes d'incendies

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement, à observer en cas de péril et spécialement d'incendie, doivent être scrupuleusement respectées.

Article 5 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation. Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

IV.DISCIPLINE

Article 6 – Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 7 – Horaire de stage

Les horaires de stage sont fixés par REF Formation et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. REF Formation se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service.
Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par REF Formation aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir REF Formation au 06 03 34 29 94. Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi- journée (matin et après-midi). L'employeur du stagiaire est informé des absences dans les meilleurs délais qui suivent la connaissance par l'organisme de formation.

Article 8 – Accès à l'organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent:

> Y entrer ou y demeurer à d'autres fins;
> Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

Article 9 – Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 10 – Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 11 – Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 12 – Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

REF Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

V. SANCTIONS

Article 13 – Sanctions et procédures disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction ou d'une procédure disciplinaire régie par les articles R 6352-3 à R 6532-8 du code du travail reproduit à la suite.

Article R6352-3

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Article R6352-4

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Article R6352-5

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit : Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge ; Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage. La convocation mentionnée au 1° fait état de cette faculté ; Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article R6352-6

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée ou remise contre récépissé.

Article R6352-7

Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R. 6352-4 et, éventuellement, aux articles R. 6352-5 et R. 6352-6, ait été observée.

Article R6352-8

Le directeur de l'organisme de formation informe de la sanction prise :

> L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation d'une entreprise ;
> L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation ;
> L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire.

VI.PUBLICITE DU REGLEMENT INTERIEUR

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire et affiché sur le site internet de l'organisme de formation

LES VIDEOS - FOAD

> Les vidéos mises à disposition, que ce soient celles pré-enregistrées, celles en direct ou en replay sont la propriété exclusive de REF Formations. Elles sont mises à disposition pendant toute la durée de la formation et cela jusqu'à la certification. Leurs enregistrements ou leurs copies sont strictement interdits.

> La visualisation de ces vidéos est exclusivement réservée au stagiaire dans le cadre de sa formation et est donc régie par le contrat de formation qu'il a signé lors de son inscription. Le partage de la visualisation est strictement interdit.

> L'utilisation totale ou partielle de ces vidéos à des fins autres que celles de l'apprentissage pendant la durée du contrat de formation et cela jusqu'à la certification est strictement interdit.

> L'utilisation des vidéos totale ou partielle à des fins commerciales ou pour de la formation est strictement interdit.

LES SUPPORTS DE FORMATION

> Les supports de formation sont sont la propriété exclusive de REF Formations. Ils sont mis à disposition au format pdf (acrobat reader). Ils peuvent être conservés par le stagiaire après la formation.

> La visualisation et l'utilisation des supports de formation sont exclusivement réservée au stagiaire dans le cadre de sa formation et est donc régie par le contrat de formation qu'il a signé lors de son inscription. Le partage de la de ces documents que ce soit total ou partiel est strictement interdit.

> L'utilisation des supports de formation totale ou partielle à des fins commerciales ou pour de la formation est strictement interdit.

PHOTOS – VIDEOS – ENREGISTREMENTS SONORES

PHOTOS & VIDEOS

> Donner l'autorisation de se faire prendre en photo ou en vidéo appartient à chacun. Vous être tous protégés par la loi RGPD et vous devez tous respecter le choix individuel.
Afin de connaitre votre position, REF Formations vous fera signer un document autorisant ou non l'utilisation de votre image. Vous avez le droit de revenir sur votre décision à n'importe quel moment.

> REF Formations a pré-enregistré les informations nécessaires et également pris en photo pour agrémenter vos supports les « arrêts sur image » qui sont importants. Sans autorisation du formateur sur le moment, les stagiaires ne sont pas autorisés à filmer ou prendre en photo les formateurs et/ou les manœuvres effectuées. Cependant, ponctuellement, chaque formateur peut proposer ou accepter si cela lui semble judicieux pour votre apprentissage.

ENREGISTREMENTS SONORES

> REF Formations a pré-enregistré les informations nécessaires. Sans autorisation du formateur sur le moment, les stagiaires ne sont pas autorisés à enregistrer le son pendant la formation. Cependant, ponctuellement, chaque formateur peut proposer ou accepter si cela lui semble judicieux pour votre apprentissage.

VOCABULAIRE, IMAGES DE L'ECOLE

EN COURS DE FORMATION

> Tous les stagiaires sont autorisés à dire ou écrire : « en cours de formation à REF Formations »

> Tous les stagiaires sont autorisés à utiliser les logos mis à disposition dans le chapitre installation & communication de leur espace pédagogique classroom.

UNE FOIS LA FORMATION TERMINEES

> Tous les stagiaires ayant terminé leurs formations sont autorisés à dire ou écrire : « formés par REF Formations »

> Tous les stagiaires sont autorisés à dire ou écrire : « Réflexothérapie palmaire »

> Tous les stagiaires sont autorisés à utiliser les logos mis à disposition dans le chapitre installation & communication de leur espace pédagogique classroom.

VALIDATION & PERFECTIONNEMENT

LA VALIDATION

La validation prend en compte :

> les présences aux sessions de formation et aux FOAD en direct.
> les taux de connexion aux FOAD pré-enregistrée et en replay.
> La réalisation de travaux dirigés théoriques et pratiques s'il y a lieu
> Les heures de pratique effectuées en stage dehors du centre de formation ainsi que leur compte rendu s'il y a lieu.
> Le Quizz de fin de formation.

VIEILLE AU PERFECTIONNEMENT DU PRATICIEN

REF Formation a pour mission de faire le lien entre la formation et le monde professionnel.
Il accompagne la conception et l'évolution des formations, il garantit une pluralité de relations avec le monde professionnel (conférences, stages, embauches etc.).

Il a également pour fonction :

> d'examiner les compétences proposées par les formations et de vérifier leur conformité avec les attentes du monde professionnel.
> de s'assurer du devenir des stagiaires sortants
> de s'assurer de la qualité du processus de délivrance de la certification
> Par l'intermédiaire de la Fédération Française des Réflexologues, le praticien formé bénéficie de la veille faite par la FFR.

OUTILS & MOYENS PEDAGOGIQUES

Pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique, REF Formation favorise les groupes de taille raisonnable. Vous serez au maximum 16 en formation.
Des anciens stagiaires pourront être présents en tant qu'auditeur libre ou assistant.
Les salles de formation sont en centre-ville, facilement accessible par les transports. Elles sont toutes équipées de vidéo projecteur, écran de projection et paperboard.

Les formateurs sont tous expérimentés, acteurs de leurs propres spécificités et disposent de plusieurs méthodes :

> Expositive : certains cours se construisent autour d'un contenu structuré et le formateur transmet ses connaissances et savoirs sous forme d'exposé théorique.
> Démonstrative : cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et corriger (deuxième expérimentation). Cette méthode permet l'acquisition de compétences par les stagiaires.
> Interactive : apports théoriques alternés par de nombreux exercices pratiques + Mises en situation et études de cas professionnelles + Échanges entre stagiaires venant enrichir le déroulé de la session.

La FOAD accompagne comme un fil conducteur tous les stagiaires pendant toute la durée de la formation. Uniquement utilisée pour l'apport théorique. Elle s'exprime sous deux formes :

> E-learning pédagogique sous forme de vidéos pré-enregistrées pour l'acquisition des bases de chaque techniques réflexes.
> E-learning en direct avant chaque regroupement en présentiel et pour la partie théorique de fin de cursus.

Le travail se fait en binôme ce qui permet d'expérimenter en tant que client et praticien. Un temps d'échange et de réflexion est fait chaque matin de formation et en FOAD avant chaque regroupement.
Un contrôle des connaissances est effectué tout au long de la formation au travers de travaux dirigés théoriques et de Quizz.

Étude de la satisfaction : Il est demandé à chacun des stagiaires de compléter un questionnaire d'évaluation de la formation, comportant des items sur la qualité du contenu, sur la forme de la formation, la qualité pédagogique des formateurs, et sur les points éventuels à améliorer.

MATERIEL

REF Formations met à disposition le matériel nécessaire pour le bon déroulement de la formation. Il appartient au stagiaire de se procurer le sien – REF Formations ne vend pas de matériel mais mettra en relation avec les fournisseurs avec lesquels des tarifs ont été négociés.

MATERIEL MIS A DISPOSITION PENDANT LES SESSIONS DE FORMATION

> Réflexothérapie plantaire : le matériel de stimulation manuelle de base sont vos doigts. Il est possible également d'utiliser des détecteurs et stick de massage. Le matériel sera mis à disposition par REF FORMATION. Cependant REF FORMATION ne vend pas d'outils. C'est le fournisseur EIMDC avec lesquels nous avons négocié des tarifs éleves qui pourra vous vendre le matériel dont vous auriez besoin.
> Consommables : seront mis à disposition du drap d'examen, du nettoyant pour les mains et outils, du talc et des crèmes. Le crayon de dessin pour le corps sera donné à chaque stagiaire.

MATERIEL DEVANT ETRE APPORTE PAR LE STAGIAIRE

> Il convient aux stagiaires que les vêtements de travail soient propres et nettoyés par ses propres moyens.
> Un drap housse blanc 1 personne pour recouvrir les relax ou table de massage. Une serviette blanche (format moyen minimum) pour toutes les pratiques.
> De la solution hydro-alcoolique, du nettoyant (pour visage, oreille, main, pied), du coton, du nettoyant pour les outils.
> Le crayon de dessin pour le corps remis par REF Formations
> Du talc ou de la crème

SUIVI DES ANCIENS

> Le Centre de formation accompagne les actions réalisées en partageant sur le facebook de REF FORMATION.
> Un questionnaire « suivi des anciens stagiaires » est envoyé aux anciens stagiaires pour avoir des retours sur leur activité professionnelle.
> Actions de communication : recommandations sur les réseaux sociaux, articles sur leur installation et leur pratique, proposition d'animations (salon, conférence, ateliers…).

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL A L'INSTALLATION PROFESSIONNELLE

> Accompagnement individuel à l'installation professionnelle
En tant qu'école fédérée à la FFR, le stagiaire bénéficie de l'accompagnement à l'installation de la Fédération Française des Réflexologues.

> Accompagnement individuel dans la démarche de communication
L'étude de marché peut être mise à disposition sur simple demande.

ACCESSIBILITE AUX SITUATIONS DE HANDICAP

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL A LA FORMATION

> REF FORMATION est attentive aux situations de handicap et accueille l'autre quel qu'il soit, l'école met tout en œuvre pour accompagner ou orienter la personne.

> REF FORMATION s'efforce, dans la mesure de ses capacités, à adapter, avec coopération, ses concepts aux situations de handicap en cherchant des outils possibles.

> Merci de prendre contact avec la présidente Christine BRETIN, la référente handicap au sein de l'organisme de formation, afin d'étudier les possibilités d'accueil pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.
Vous pouvez la contacter au 06 06 65 64 31 ou par email cbretin@ref-formations.fr

VOTRE FORMATION

Vous vous êtes inscrit(e) à la formation Réflexologie palmaire dans l'objectif de devenir un professionnel du bien-être agissant en complément des métiers médicaux et paramédicaux dans les interventions non médicamenteux (INM) et les soins de support.

Le réflexothérapeute a deux rôles majeurs : l'accompagnement vers le mieux-être et la divulgation :

- Il sait mener l'entretien, mettre en place un protocole adapté qui respecte le consultant, ainsi que le cadre légal. Cela fait de lui un acteur majeur dans la gestion des dérèglements fonctionnels dus au stress, l'accompagnement des douleurs et gênes des systèmes ostéo-musculaires, du système digestifs, maux de têtes…. Couvrant un spectre très large, la formation vous permet de devenir un professionnel autonome capable de s'adapter aussi bien aux dérèglements généraux qu'être un spécialiste précis des domaines spécifiques (enfants, seniors, …).
- Il intervient également dans l'accompagnement de la convalescence et de la rééducation, ainsi que dans l'accompagnement du sportif.

PUBLIC CONCERNÉ

> Formation « tout public » pour des personnes désireuses de se reconvertir ou d'acquérir des compétences transverses

PRÉ-REQUIS

> Aucun pré-requis

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

> Base : 31h dont 3h en FOAD
Perf. : 28h en présentiel uniquement
> Samedi : 10h/13h – 14h/18h (7h)
Dimanche : 9/13h – 14h/17h (7h)
> Date :
  > Toulouse Base 2021
    > 1/3 : 5 & 6 mars 2021
    > 2/2 : 2 & 3 avril 2021
  > Toulouse Perf. 2022
    > 1/2 : 14 & 15 mai 2022
    > 2/2 : 4 & 5 juin 2022
  > Paris Perf. 2022/2023
    > 1/2 : 10 & 11 dec. 2022
    > 2/2 : 7 & 8 janv. 2023
> 16 stagiaires maximum
> Tarifs E-Learning seul :
Base : 300€ TTC / Perf. : 100€ TTC
Base + Perf : 380€ TTC
> Tarifs Présentiel + E-Learning
Base : 550€ TTC / Perf. : 900€ TTC
Base + Perf : 1500€ TTC

LIEU DE LA FORMATION

> REF LYON : 49 rue Mercière 69002 LYON
> REF PARIS : 2 place de l'Europe 94220 CHARENTON-LE-PONT
> REF TOULOUSE : 11 avenue de la Garonette 31000 TOULOUSE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le métier de Réflexothérapeute consiste à :

> Maitriser la technique réflexe,
> Connaitre l'anatomie, la physiologie et la pathologie en lien avec le métier et les demandes des clients,
> Savoir mettre le client en sécurité,
> Savoir mener un bilan réflexe et, ainsi, identifier les dérèglements fonctionnels,
> Savoir mettre un protocole de travail cohérent à la demande du client et au fonctionnement de son corps,
> Être capable de prendre en charge en cabinet ou à domicile et maitriser la relation client (accueil, écoute, se faire régler, placer des rendez-vous, garder une distance et une empathie).

En collaboration avec la FFR, l'objectif est d'apporter aux futurs praticiens des connaissances techniques pointues, une maitrise parfaite de la conduite d'entretien, de la mise en place de protocole adaptée et de sa réalisation. C'est également lui permettre de comprendre son marché professionnel et savoir s'y adapter. Mais aussi être capable de gérer sa structure juridique d'indépendant.

CONTENU DE LA FORMATION

Les interventions non médicamenteuses dont fait partie la réflexothérapie combinée est en voie de devenir une compétence professionnelle incontournable.

Nos objectifs sont de :

> Sensibiliser les participants à l'importance de l'honnêteté dans la prise en charge de leur client.
> Apporter toutes les connaissances pratiques et théoriques nécessaire pour être un bon praticien en techniques réflexes.
> Apporter toutes les connaissances pratiques et théoriques pour savoir accompagner son client (prise de rendez-vous, accueil, bilan réflexe, écoute, reformulation, création d'un protocole sur-mesure et d'un plan de prises en charge sur plusieurs séances, se faire payer, reprendre des rendez-vous, gestion de l'humain avec empathie et respect.

Nos formations visent à former des professionnels qui maîtrisent la technique de réflexologie palmaire.

Par ailleurs, la formation est structurée de façon à permettre au stagiaire de progresser graduellement entre chaque session de présentiel et à s'auto-évaluer au travers de travaux dirigés théoriques corrigés.

Dans cette perspective, la formation établit un équilibre entre connaissances théoriques, exercices pratiques et supervision via le réseau Whatzapp.

VOTRE FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

> Pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique, REF Formation favorise les groupes de taille raisonnable.
> Les formateurs sont tous expérimentés, acteurs de leurs propres spécificités et disposent de plusieurs méthodes :
- Expositive : certains cours se construisent autour d'un contenu structuré et le formateur transmet ses connaissances et savoirs sous forme d'exposé théorique.
- Démonstrative : cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et corriger (deuxième expérimentation). Cette méthode permet l'acquisition de compétences par les stagiaires.
- Interactive : apports théoriques alternés par de nombreux exercices pratiques + Mises en situation et études de cas professionnelles + Échanges entre stagiaires venant enrichir le déroulé de la session.

> La FOAD accompagne comme un fil conducteur tous les stagiaires pendant toute la durée de la formation. Uniquement utilisée pour l'apport théorique. Elle s'exprime sous deux formes :
- E-learning pédagogique sous forme de vidéos pré-enregistrées pour l'acquisition des bases de la technique réflexe.
- E-learning en direct avant le regroupement en présentiel et pour la partie théorique.

PROFIL DES FORMATEUR(S)

CHRISTINE BRETIN

Formée initialement à la RTE puis à l'IIR en 2004. Christine Bretin a dans un premier temps été assistante formatrice.
Elle est responsable de la commission formation de la Fédération Française des Réflexologues (FFR).
Elle est membre des groupes de recherche du GETCOP et du GER.
Elle suis une formation continue en participant à des recycle et des colloques.
Christine Bretin intervient sur la formation de base et une partie du perfectionnement.

Elisabeth BRETON

Responsable d'un centre formation. Elisabeth BRETON forme aux techniques périostes dans le cadre de l'accompagnement du stress.
Elle intervient sur la formation en perfectionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

> Travaux dirigés théoriques et pratiques
> Évaluation théorique et pratique pendant
> Mis en situation pratique en présentiel.
> Évaluation théorique et pratique de fin de parcours

MOYENS TECHNIQUES

> Salle de formation en centre-ville, facilement accessible par les transports, vidéo projecteur, écran de projection, paperboard.
> Relax et tables de massage et leurs protections pour la pratique, outils pour la pratique manuelle des réflexothérapies s'il y a lieu, outils pour la pratique électrique et thermique des réflexothérapies, consommable (papier d'examen, crèmes, gants), blouses de travail.
> Application élève en ligne.
> Vidéos en FOAD
> Groupe Whatzapp

MODALITES D'ACCES, CONDITIONS D'ADMISSION & DELAI D'ACCES

> Modalités d'accès
L'accès à la formation se fait suite à l'inscription via le formulaire dédié.
Le formulaire est accessible sur le site internet du centre de formation et peut être envoyés par email sur simple demande.
> Conditions d'admission
L'admission est immédiate après réception du formulaire d'inscription et du premier paiement.

VOTRE FORMATION

> Délai d'accès
Le délai d'accès est immédiat pour la partie FOAD pré-enregistrée et au maximum 6 mois après l'inscription pour la FOAD en direct et le présentiel.
Dès votre inscription nous donnons accès à l'espace pédagogique dans lequel vous commencerez à trouver des éléments et nous vous invitons dans le groupe Whatzapp.

PROGRAMME

Base / 2 séminaires

Découverte de la Réflexothérapie plantaire podale, posture, techniques de maintien, de travail et de contre-appui, protection du client, relaxation et protocole général.

31h d'e-learning + présentiel :

> Théorie e-learning : 3h
> Pratique en présentiel : 28h

Programme détaillé

> Apprentissage du toucher réflexe de la main au travers de la découverte de son anatomie
> Historique de la méthode et mode de fonctionnement
> La posture praticien et le bien-être du client/patient
> Les techniques de travail et de maintien de la main
> Les techniques de relaxation
> Le placement des zones réflexes pour chaque système.
> Le protocole général (détox', stress et prévention)

Perfectionnement / 2 séminaires

Révision des techniques de base et acquisition de nouvelles techniques de travail afin d'être autonome dans la prise en charge.

28h en présentiel :

> Pratique en présentiel : 28h

Programme détaillé

> Révision théorique et pratique des 2 premiers séminaires
> Acquisition de nouvelles technique de travail : énergétique, sensitives, techniques avancées modernes…
> Prise en charge du client/patient : Anamnèse, création du protocole de travail, gestion de la séance.
> Pratique de l'ensemble des techniques acquises sur l'ensemble de la formation.